

<https://47.snuipp.fr/Un-an-apres-le-suicide-de-Christine-Renon-ou-en-est-on>



Un an après le suicide de Christine Renon, où en est-on ?

- Métier - Direction et fonctionnement de l'école -

Date de mise en ligne : jeudi 24 septembre 2020

Dernière mise à jour : 24 septembre 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Il y a un an, le 21/09/2019, notre collègue Christine Renon mettait fin à ses jours dans les locaux de son école maternelle à Pantin (93). Son geste a provoqué une réelle lame de fond au sein de toute la profession. La perte de sens de son métier, les pressions multiples, l'épuisement professionnel qu'elle décrit dans la lettre qu'elle a laissée, nous a toutes et tous bouleversé. Chacun-e s'est retrouvé-e dans cet écrit qui a mis en lumière les difficultés vécues au quotidien. La mission de direction d'école n'a cessé de se complexifier ces dernières années, notamment par des injonctions hiérarchiques, parfois contradictoires, de plus en plus déconnectées du travail de terrain. Une réalité totalement niée et méprisée par notre ministre.

JM Blanquer n'a pas respecté son engagement. Les promesses d'allègement des tâches dévolues à cette mission sont restées lettres mortes. Ces derniers mois, particulièrement lors du confinement, les nombreux revirements dans les directives de l'institution ont obligé les enseignant.es et plus particulièrement les directions d'école à mettre en place une multitude d'organisations. Cette charge de travail conséquente et inédite sera « couronnée » en juin 2020 par un écœurant prof-bashing dans certains médias, alimenté par les propos du ministre (10/06/20 RTL) qui n'aura pas cessé d'afficher son mépris.

Comme dans les autres services publics, l'ambition de réussite du système éducatif n'est portée que par son personnel. Le ministre est bien trop occupé à continuer ses politiques libérales d'affaiblissement du service public d'éducation.

Au lieu de préparer cette rentrée si spéciale en raison du contexte sanitaire, il réintroduit par le biais d'une circulaire la notion de délégation d'autorité du DASEN pour les directions d'école, instaurant ainsi un rapport hiérarchique au sein des écoles. Ce n'est pas la solution pour que les équipes fonctionnent mieux et retrouvent du sens à leur travail. Le SNUipp-FSU est plus que jamais opposé à cette idée, le conseil des maîtres doit rester l'instance de régulation et de gestion des écoles.

Nous continuons de penser que c'est avec du temps, des moyens humains, de la liberté, de la confiance, de la formation et une véritable revalorisation sans contrepartie que les conditions de travail s'amélioreront pour nos collègues, quelle que soit la fonction qu'ils/elles occupent dans l'école.

Alors en cette rentrée, nous n'oublions pas notre collègue Christine Renon et sa lettre explicite sur la fonction de directrice d'école.